

LES LABELS TOURISTIQUES EN FRANCE

Plus beaux détours de France



Ce label est attribué à des communes de taille moyenne (entre 2000 et 20000 habitants) situées à l'écart des grands axes routiers, ayant une structure d'accueil touristique permanente, possédant un riche patrimoine bâti et bénéficiant d'un environnement intéressant.

Stations vertes



Le label Station verte est un label national attribué aux destinations touristiques de nature, de loisirs et de vacances situées dans un environnement préservé, à la campagne ou à la montagne, et qui sont dotées de capacités d'accueil et d'équipements de loisirs.

Stations classées



Le label Station classée est décerné aux stations balnéaires, thermales, climatiques, de tourisme ou encore de sports d'hiver et d'alpinisme qui mettent en œuvre une politique d'accueil et d'animation touristique de qualité.

Famille Plus



Le label Famille Plus, label national reconnu par le ministère délégué au Tourisme, est décerné aux communes qui sont particulièrement adaptées à l'accueil des familles et qui proposent nombre d'activités et d'animations pour petits et grands.

Villes et villages fleuris



Le label Ville / village fleuri est décerné chaque année par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris à l'issue d'un concours prenant en compte certains critères comme le patrimoine paysager et végétal, le fleurissement, le respect de l'environnement et le cadre de vie.

Pavillon Bleu



Le label Pavillon bleu est décerné aux stations balnéaires et ports de plaisance qui prennent en compte le critère environnement dans leur politique de développement économique et touristique et qui favorisent un comportement plus respectueux de la nature et de ses richesses.

Villes d'art et d'histoire



Ce label est attribué par le ministère de la Culture et de la Communication aux villes dotées d'un riche héritage qui mettent en œuvre une politique d'animation et de valorisation de leur patrimoine et de leur architecture, et qui adoptent une démarche de sensibilisation des habitants et des visiteurs au patrimoine.

Plus beaux villages de France



Ce label est attribué par une association aux beaux villages de moins de 2000 habitants qui possèdent un riche patrimoine naturel et bâti - avec au moins deux sites inscrits aux monuments historiques - et qui mettent en œuvre une politique de valorisation et d'animation de leur patrimoine.

Petites cités de caractère



Le label Petite cité de caractère est décerné aux petites communes dotées d'un bâti architectural de qualité et cohérent, qui s'engagent à entretenir leur patrimoine et à le mettre en valeur auprès des habitants et des visiteurs.

Villages étapes



Le label Village étape est attribué aux petites communes situées proche d'un axe routier majeur, qui disposent d'une offre de service conséquente en matière de restauration, d'hébergement et de commerces, ainsi que d'équipements publics de qualité dans un cadre accueillant.